254 Journal hist. & litt.
ajoute ensuite que le Pape Vigilè resusa constamment d'approuver la condamnation des 3 chapitres & que Pélage, son successeur, fut le premier qui l'approuva, n'est pas conforme à l'exacte vérité (a).

ment à la foi & leur foumission aux décisions de l'Eglise; mais ni les légats, ni le concile ont prétendu approuver ce que contenoient leurs écrits. Lestà Iba epistolà, novimus eum esse orthodoxum. Le Pape Vigile s'exprime encore plus clairement, en disant qu'Ibas corrige à la fin de sa lettre tout ce qu'elle peut avoir de défectueux. Si quid erravit, id fub finem corrigit. C'est donc l'orthodoxie personnelle de ces auteurs, & point celle de leurs écrits, qui a été reconnue au concile de Calce-

doine.

(a) Vigile refusa de regarder comme hétérodoxes des hommes dont la foi lui paroissoit pure, quoique leurs écrits prétassent à la censure. Pélage approuva la condamnation de leurs écrits dans des circonstances où leurs personnes sembloient n'être plus compromises, & où les Eutichiens ne paroificient plus pouvoir tirer avantage de cette condamnation. Dans l'attaque des erreurs dominantes il arrive très naturellement, que les personnes les mieux intentionnés semblent donner dans une extrémité opposée, & s'écarter de ce milieu si étroitement circonscrit, où se tient la vérité. Or rien n'est plus raisonnable que de ne pas confondre les défenseurs peut-être trop ardens de l'orthodoxie, avec les partifans d'une erreur reconnue. Et c'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la conduite quelquesois inégale, quelquefois même opposée, mais toujours conséquente, que les pontifes & les conciles ont tenue à l'égard des doctrines & des docteurs.